Le canal s'adapte au changement climatique

Des travaux de régulation des flux ont été inaugurés hier dans la cité de Giono

e canal fait peau neuve pour s'adapter au réchauffement climatique." Hier matin, Olivier Girard, président de l'Association syndicale (ASA) du canal de Manosque était au bord du canal-maître pour inaugurer l'aboutissement de travaux essentiels pour l'avenir de cette infrastructure. "Nous avons investi pour rendre la desserte en eau plus performante", souligne le dirigeant, également arboriculteur sur la commune. L'enjeu est simple: continuer à réussir à alimenter les agriculteurs, collectivités et particuliers -l'ASA compte plus de 4 000 adhérents- qui bénéficient de ce réseau de canaux séculaire, tout en faisant face à la raréfaction de la ressource.

Concrètement, "il s'agit de garder un niveau suffisant dans le canal pour ne pas dénoyer les prises d'eau, mais tout en ayant un débit moindre", détaille Cécile Chapuis, directrice de l'ASA du canal de Manosque. Pour cela, "sept seuils ont été créés, trois sur le premier Contrat de canal, quatre sur le second, dont deux sont motorisés, développe-t-elle. Il en reste deux à faire, un sur Manosque, l'autre sur Villeneuve."

"Nous parlons là de régulation du flux du canal maître,





Plusieurs seuils (ici à gauche) ont été installés, permettant d'économiser l'eau. Représentants de la municipalité, de la Safer, de la Chambre d'agriculture de l'agence de l'eau et bien sûr les dirigeants du canal de Manosque étaient présents hier pour cette inauguration. /РНОТО Л.С.М.

complète Olivier Girard, afin d'être au plus près des besoins. Fixes ou motorisés, ces seuils permettent de maintenir une hauteur d'eau. Un cuvelage des berges a été réalisé pour éviter leur affaissement sous cette nouvelle pression."

Une opération qui aura coûté près de 938 000 euros, financés à 70 % par l'Agence de l'eau, mais aussi par l'Europe et la Région. Pour autofinancer les 20 % restant à sa charge, et assurer sa trésorerie, l'ASA aura dû de son côté s'endetter. Les travaux devraient se poursuivre l'hiver prochain, sur la commune de Volx.

"L'économie d'eau générée par les travaux de modernisation du premier Contrat de Canal se porte au total à 6,7 millions de m³ par an dont 3,3 millions de m³/an restitués aux milieux naturels, précise Cécile Chapuis. L'économie d'eau totale estimative générée par les travaux de modernisation du deuxième Contrat de Canal, qui sont engagés à ce jour, se porte au total à 5,7 millions de m³ dont 3,5 millions de m³/an à destination des milieux naturels." Une ressource restituée qui bénéficie notamment au Largue.

Au total indique Cécile Cha-

puis, "au niveau de la prise d'eau, au barrage de l'Escale en Durance a été pour l'année 2022 de 56 millions de m³. Ce prélèvement comprend aussi les droits d'eau de la Société du Canal de Provence et d'Arkema."

Un réseau essentiel pour toute la vallée : "sans ce système d'irrigation, il n'y aurait plus d'agriculture", rappelle Olivier Girard.